

A toutes les entreprises affiliées à la
CPC

Genève, le 20 mars 2023
PRU/EEI/50.003/294181

Information : exposition de la CPC au Crédit Suisse

Madame, Monsieur et Chers Collègues,

Suite à l'annonce faite ce dimanche 19 mars 2023 au sujet de l'absorption du Crédit Suisse par l'UBS notre Caisse de prévoyance tient à vous informer comme suit :

La CPC n'a aucun dépôt auprès du Crédit Suisse ni auprès de l'UBS. Par conséquent, la CPC n'est pas concernée par cette absorption. Nos banques dépositaires sont Pictet, Mirabaud et la BOGE.

Au niveau des investissements, la CPC ne détient pas d'actions du Crédit Suisse.

En conclusion, la CPC ne craint aucune répercussion directe résultant de la liquidation du Crédit Suisse.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur et Chers Collègues, nos salutations les meilleures.


Peter Rupf
Administrateur